

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 D 01012
Numéro SIREN : 853 732 600
Nom ou dénomination : 3l

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt 16950



**BENHAMOUR-SADONE
& ASSOCIÉS**

*Commissaires de Justice-
Huissiers de Justice associés*

109-111, boulevard Voltaire
B.P. 259
75524 PARIS Cedex 11

Standard : 01 43 79 00 42 +
Télécopie : 01 43 79 09 45 +

Courriel : contact@benhamour-sadone.com

Tout règlement doit être effectué soit :

- Par chèque libellé à notre ordre.
- Par virement sur notre compte affecté
Société Générale :
IBAN ► FR7630003035500002241381377
Code BIC ► SOGEFR PP
- Paiement à distance par téléphone ou sur
notre site internet :



EXPEDITION

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

Références à rappeler :
239930

Gestionnaire de dossier :
AA

Ligne directe :
01.44.93.93.67

COUT DE L'ACTE

Emolument	45,12
SCT	7,67
H.T.	52,79
Tva 20%	10,56
Timbres	3,76
Coût de l'acte	67,11

EXPEDITION

ACTE DE NANTISSEMENT JUDICIAIRE DEFINITIF DE PARTS SOCIALES

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le : DIX MAI

Nous, S.C.P BENHAMOUR-SADONE & ASSOCIES, Francis SADONE, Magda SULTAN et Maxime SADONE, Commissaires de Justice associés, près le Tribunal Judiciaire de PARIS, à la résidence de Paris 11ème, 109-111 boulevard Voltaire, par l'un d'eux soussigné.

À :

S.C.I. 3I

5 Rue de Rome
93110 ROSNY SOUS BOIS

Où étant et parlant à comme il est dit à l'annexe

À LA DEMANDE DE LA :

S.A. CREDIT LOGEMENT, société anonyme immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 302 493 275, au capital social de 1.259.850.270 euros dont le siège social est situé 50 boulevard Sébastopol 75003 PARIS (France), agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège
Elisant domicile en mon Etude

et agissant en vertu d'un jugement réputé contradictoire rendu en premier ressort par le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS le 10 janvier 2024, précédemment signifié le 16 février 2024

Je vous informe nantir à titre définitif pour sûreté de la somme de :

CAUSES DE LA CREANCE	DEBIT	CREDIT	TVA
Principal	284 000,00		
Frais	1 242,35		169,32
Coût du présent acte	67,11		10,56
TVA 20,00% HT 899,30 TVA 179,88			
Total	285 309,46	0,00	179,88
Solde	285 309,46		

Les parts sociales détenues par **Madame TALEB Nacera née ZALOUF** 127 Route de la Cour Neuve 27210 MARTAINVILLE

Le nantissement grève l'ensemble des parts sociales à moins qu'il ne soit autrement précisé dans l'acte.

**BENHAMOUR-SADONE
& ASSOCIÉS**

Commissaires de Justice-
Huissiers de Justice associés

109-111, boulevard Voltaire
B.P. 259
75524 PARIS Cedex 11

Standard : 01 43 79 00 42 +
Télécopie : 01 43 79 09 45 +

Courriel : contact@benhamour-sadone.com

Tout règlement doit être effectué soit :

- Par chèque libellé à notre ordre.
- Par virement sur notre compte affecté
Société Générale :
IBAN ► FR7630003035500002241381377
Code BIC ► SOGEFR PP
- Paiement à distance par téléphone ou sur
notre site internet :



EXPEDITION

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

Références à rappeler :
239930

Gestionnaire de dossier :
AA

Ligne directe :
01.44.93.93.67

COUT DE L'ACTE	
Emolument	45,12
SCT	7,67
H.T.	52,79
Tva 20%	10,56
Timbres	3,76
Coût de l'acte	67,11

239930

Acte : 249033

**PROCES VERBAL DE REMISE
ETUDE**

Requérant : S.A. CREDIT LOGEMENT

Titre de l'acte signifié : une ACTE NANTISSEMENT JUDICIAIRE DEFINIF DE PARTS SOCIALES

Date de signification : 10 mai 2024

Destinataire : S.C.I. 3I, 5 Rue de Rome 93110 ROSNY SOUS BOIS

N'ayant pu, lors de mon passage, avoir de précisions suffisantes sur le lieu où rencontrer le destinataire de l'acte.

Le domicile étant certain ainsi qu'il résulte des vérifications suivantes :

- ✓ Le nom est inscrit sur la boîte aux lettres.
- ✓ L'adresse nous a été confirmée par le voisinage.
- ✓ Avis de passage déposé dans la boîte aux lettres

Circonstances rendant impossible la signification à personne :

- ✓ Personne n'est présent ou ne répond à mes appels.
- ✓ Absence du représentant légal, son fondé de pouvoir, ou tout autre personne habilitée à cet effet,

La signification à destinataire s'avérant impossible, et en l'absence de toute personne présente au domicile capable ou acceptant de recevoir l'acte, copie de l'acte a été déposée par Commissaire de Justice-Huissier de Justice sous enveloppe fermée ne comportant d'autres indications que d'un côté le nom et l'adresse du destinataire de l'acte et de l'autre mon sceau apposé sur la fermeture du pli, en mon Etude.

Conformément à l'article 656 du Code de Procédure Civile, un avis de passage conforme aux prescriptions de l'article 655 a été laissé ce jour à l'adresse du signifié.

La lettre prévue par l'article 658 du C.P.C. comportant les mêmes mentions que l'avis de passage et copie de l'acte de signification a été adressée dans le délai prévu par la loi.

Le présent acte n'est pas soumis à taxe fiscale comporte 2 pages sur la copie.

Me Magda SULTAN

Commissaire de Justice-Huissier de Justice

